



GRIMAUD

Au sommaire :

- **Dossier** : les travaux de recalibrage du ruisseau Saint-Pierre.
- **Mieux communiquer, mieux informer** : la mairie utilise SMS et mail pour vous informer.
- **Agenda** : les manifestations et festivités des prochains mois.



Sommaire

- 4 **Dossier** : les travaux de recalibre du ruisseau Saint-Pierre.
- 6 **Le pont du hameau de la Tourre**, fermé pour réfection
- 9 **Vie de la commune**, les évènements marquants de la vie communale
- 10 **Brèves**
- 12 **Mieux communiquer, mieux informer**
- 13 **Opposition**
- 15 **La vie des associations**
- 16 **A vos agendas**, toutes les manifestations jusqu'à la fin de l'année





Le mot du maire

Oui, il faut respecter les règles....

...et on saute une ligne, voire un paragraphe, pris dans la frénésie administrative, la gestion immédiate des urgences et des obligations qui se bousculent quotidiennement, on écoute parfois mal les avis, les remarques qui surviennent comme assourdis par le bruit ambiant.

Mauvaise gestion du temps et des urgences me direz vous, certainement, c'est pourtant ainsi que des bévues parviennent à passer tous les filtres y compris ceux de nos administrations de tutelle.

Des bévues qui, souvent se règlent simplement, mais qui, parfois, gonflent, enflent et lorsque le sujet déborde de notre communauté municipale car il présente le grand intérêt de trouver sa place dans des affaires qui nous dépassent, alors nous sommes au cœur de la tourmente.

J'ai été au cœur de cette tourmente, Grimaud l'a été en occupant les pages de la presse nationale, j'en assume la responsabilité.

Il n'empêche que malgré les sous-entendus qui me parviennent, entretenus, amplifiés par ceux qui y voient une opportunité de me déstabiliser, je maintiens qu'il faut respecter les règles. Même si elles sont multiples, complexes et reconnaissons-le, parfois changeantes.

Alain Benedetto
Maire de Grimaud

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AB' with a long horizontal stroke extending to the right.

Travaux du ruisseau



Recalibrage du St-Pierre

La mise en œuvre de l'étude de recalibrage du ruisseau Saint-Pierre, qui figurait dans le contrat de rivière au volet B2-1-1, est en cours.

Dans ce cadre, les ouvrages hydrauliques (fossés, buses et cadres) vont être redimensionnés, un bassin de rétention sera créé.

L'ensemble du projet qui se réalisera sur trois ans se fixe pour objectifs :

- Améliorer l'écoulement des crues dans les secteurs urbanisés.
- Régulariser les écoulements en amont pour protéger les secteurs en aval
- Conserver au mieux les boisements rivulaires
- Préserver les espèces et biotopes remarquables
- Améliorer la perception des ruisseaux.

Saint-Pierre

(Dossier réalisé en collaboration avec le Syndicat de la Giscle qui regroupe les communes de Cogolin, Gassin, Grimaud et la Môle)

Conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal de la Giscle, la commune a délégué, par délibération en date du 4 Février 2009, sa maîtrise d'ouvrage au syndicat pour réaliser le projet. Le syndicat assure la maîtrise d'œuvre de la tranche 2010.

Le projet sera réalisé en trois ans selon l'échéancier et le montant prévisionnel suivants :

Année	Travaux	Montant prévisionnel
2010	Recalibrage du ruisseau Saint-Pierre et confortement par génie végétal des berges	232 200 € HT
2011	Création du bassin de rétention et du fossé	674 100 € HT
2012	Recalibrage des fossés du chemin des Vignaux	770 721 € HT
	TOTAL 2010 + 2011 + 2012	1 677 021 € HT



Source : IGN Scan 25, 3545 ouest, 1/25 000

1) TRANCHE 2010

A) Recalibrage du ruisseau Saint-Pierre

Les quartiers urbanisés de la plaine tels que les Pommiers, les Vignaux ou la partie basse du Parc d'Activités du Grand Pont connaissent des inondations périodiques ayant pour cause la Giscle. Le ruisseau Saint-Pierre a donc une importance majeure pour l'évacuation des crues.

En rouge sur la carte : le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre

B) Confortement des berges par génie végétal au quartier des Pommiers et à l'aval du pont de Vinaigre (CD 61)

A l'aval du pont de Vinaigre (CD 61), le ruisseau Saint-Pierre parcourt encore 260 m avant d'atteindre la Giscle. C'est un secteur dégradé qui présente des potentialités écologiques importantes qu'il s'agit de



préserver et de conforter par génie végétal pour compenser l'impact des débits supplémentaires issus du recalibrage amont.

Au quartier des Pommiers, le ruisseau Saint-Pierre présente des berges érodées et pour partie enrochées. Il s'agit de conforter les berges en déplaçant le chemin communal et en abaissant le haut de la berge en rive droite afin de solliciter le champ d'expansion (prairies). Les berges seront retailleées en pente douce et végétalisées afin de restaurer la qualité du milieu aquatique tout en améliorant les conditions hydrauliques.

C) Plan de financement prévisionnel

• Etat :	30%
au titre de la réduction de la vulnérabilité des zones habitées (Quartier des Vignaux et des Pommiers)	
• Agence de l'Eau :	30%
pour le confortement par génie végétal.	
• Région :	30%
• Département :	20%
• Commune :	TVA
(Prise en charge)	
• St.Giscle :	Solde

Les dossiers sont en cours d'instruction.

...travaux du ruisseau Saint-Pierre



2) TRANCHE 2011

A) Création d'un bassin de rétention

Bassin d'une capacité de 11 900 m³ il occupera une surface de 1500 m² avec confortement des talus par enrochements.

2) Recalibrage d'un fossé existant

Sur une longueur de 320 m il améliorera la connexion avec le ruisseau Saint Pierre.

3) TRANCHE 2012

Redimensionnement du réseau pluvial du quartier des Vignaux par recalibrage du fossé provenant du chemin de la Boal afin de collecter l'ensemble des eaux pluviales dans le bassin de rétention. Le bassin jouera un rôle de tampon et restituera par un débit de fuite les eaux dans le ruisseau Saint Pierre via un fossé à redimensionner.

Les fossés seront élargis. Selon les contraintes de voirie, ils seront à ciel ouvert ou couverts.

Ces travaux de recalibrage du Saint Pierre auront aussi pour effet de réduire sensiblement les risques d'inondation du Parc d'Activités du Grand Pont, parc sur lequel les travaux de réfection du chemin du Peyrat sont en voie d'achèvement



Le pont du hameau de la Tourre



Les inondations de décembre 2008 et Septembre 2009, ont occasionné de sérieux dommages au pont du Hameau de la Tourre. Une fissuration importante a été constatée sur la pile rive droite de l'ouvrage. Suite à une expertise, il a été enjoint à la commune d'en interdire l'usage (Arrêté de péril), il a donc été fermé à la circulation à partir du printemps.

Ce pont situé sur une voie privée est cependant ouvert à la circulation publique. Sa réparation incombait aux propriétaires du hameau réunis au sein d'un patec*.

Cependant le coût de réparation allait entraîner un retard important avant sa remise en circulation, la commune ne pouvant pas intervenir sur un bien privé, il a alors été proposé aux propriétaires de céder gratuitement les voies du hameau à la commune, y compris le pont. Cette cession a été acceptée par tous les propriétaires.

La municipalité va donc pouvoir engager les travaux de réfection du pont qui devront durer environ un mois et débuteront courant Octobre.

En attendant, afin notamment de faciliter les déplacements dans le hameau lors des vendanges, un passage temporaire a été mis en place, limité aux véhicules de moins de 3t5 et à 10t pour les tracteurs agricoles.

*patec

En droit français, le patus (aussi appelé pate ou patec ou encore regale, voire relargue en Provence) est une ancienne notion désignant un ensemble de biens indivisibles, destinés à un usage commun.



Le 29 mai, Philippe LUCAS est reçu en mairie accompagné des nageuses et nageurs qu'il entraîne au Domaine des Naïades en vue des championnats d'Europe de Budapest.

Il a pu à cette occasion rencontrer nos jeunes championnes de France de Team-Gym (BALAM Eva, COMTE Carmela, GILY Clara, HAFFOUNE Sonia, HEAUMONT Carine, TEMPERE Rébecca) sur la photo ci-contre.



Le 16 Août, procession à Notre Dame de la Queste lors des fêtes du village



Le 9 Septembre, les noces d'or de Mr et Mme BAHL

Numérotation métrique des voies et tri postal

D'ici la fin de l'année, Grimaud sera doté d'une plateforme courrier nouvelle génération. Son rôle ?

Préparer le courrier avant le départ en tournée des facteurs, et assurer la collecte du courrier partant. Pour ce faire, la plateforme est équipée d'une machine capable de trier 10 000 plis à l'heure, directement dans l'ordre de la tournée du facteur. D'où la nécessité de mettre en place la numérotation métrique et la dénomination de toutes les voies publiques de la commune. Un agent municipal travaille sur cette numérotation.



■ Un accueil pour les clients entreprises

La plateforme sera dotée d'un accueil spécifique pour les clients entreprises qui ont une boîte postale, ou qui désirent des renseignements pour acheminer leur courrier et colis (mailing, Chronopost, timbres personnalisés, emballages spéciaux...)

■ Information à destination des habitants de Beauvallon et Guerrevieille

La création de cette nouvelle plateforme va permettre aux quartiers de Beauvallon et Guerrevieille d'être enfin sous le même code postal que le reste de la commune (83310). Une communication sera faite par La Poste d'ici la fin de l'année auprès des habitants de ces quartiers pour les prévenir d'informer leurs expéditeurs du changement de code postal. Pendant 3 mois, La Poste s'engagera à distribuer les courriers mentionnant l'un ou l'autre des codes postaux. Suite à ces 3 mois, les courriers mal adressés seront alors aiguillés sur Sainte Maxime... d'où l'importance d'effectuer le changement d'adresse...

■ Une meilleure qualité de distribution

Ce sont au total 1,7 millions d'euros que La Poste a investi dans cette plateforme. Grâce à ses équipements et à ses 135 agents, les délais et la qualité d'acheminement du courrier seront améliorés.

La plateforme courrier assurera ainsi la distribution directe du courrier et des colis sur les communes de Grimaud, Cogolin, La Mole, La Garde-Freinet, Plan de la Tour, Sainte Maxime, Gassin, Saint-Tropez, Ramatuelle, La Croix-Valmer, Cavalaire et Le Rayol-Canadel, ce qui représente environ quotidiennement 72 000 plis et 1800 colis.

Création, reprise, transmission d'entreprises : VAR INITIATIVE vous conseille

La commune de Grimaud met à votre disposition un outil de développement économique pour vos projet de création, de reprise et de transmission d'entreprises. Rencontrez sur rendez-vous un conseiller de Var Initiative, le dernier lundi matin de chaque mois sur la permanence de Grimaud, ou tous les jours dans les locaux de la Maison de l'Emploi de Fréjus. **Contact** : Pierre-Laurent CHABLE - 04 94 91 02 02 - info@var-initiative.fr

Mr Christian MOUTTE, conseiller municipal en charge des affaires économiques, est à votre écoute sur tous ces sujets. **Contact** : cabinet du maire 04 94 55 69 19

Le conservatoire Rostropovitch/Landowski

Disciplines enseignées :

- Cuivres : Cor, trompette, trombone
- Bois : Clarinette, flûte, saxophone
- Cordes : Violon, alto, violoncelle, guitare classique
- Claviers : Piano
- Musiques actuelles : guitare électrique, basse, batterie
- Chant, orchestre, chorale, phase d'initiations artistiques (à partir de la grande section de maternelle)
- Musique de chambre, formation musicale
- Danse classique, contemporaine et jazz

Vous trouverez tous les renseignements en consultant le site :

www.conservatoire-rostropovitch-landowski.fr
ou en appelant le secrétariat 04 94 43 95 90.

Pour la quatrième année, la tomate était dans tous ses états

Le petit concours culinaire, ouvert à tous les résidents, s'est déroulé pour sa quatrième année le 29 août.

Il s'agit de réaliser des recettes inventives en version sucrée ou salée. Les plats réalisés sont soumis à un jury constitué de chefs grimaudois sous l'égide du maire Alain Benedetto. Des lots ont été offerts par les différents exposants et commerçants récompensant les courageux cuisiniers, en herbe ou chevronnés, qui déploient toute leur imagination pour surprendre et satisfaire les papilles du public. 14 candidats ont, cette année encore, passé le « test » avec grand succès, et ce sont deux jeunes filles 13 et 15 ans qui ont remporté le premier prix.

La Ville de Grimaud remercie tous les participants, les exposants et le jury, et donne un cinquième rendez-vous en 2011 à tous ceux qui voudront s'essayer à des recettes de ce fruit en version crue, cuite ou en dessert.



Concours départemental des maisons fleuries Communes littorales

- Catégorie décor floral installé sur la voie publique : Mme THEUREAU 25 rue de la Treille s'est classée troisième
- Catégorie Hôtel-restaurant, commerces : Mme ZAUGG Ruth, Hôtel Villa les Rosiers s'est classée seconde.
- Catégorie Ecoles : La nouvelle école des Blaquières a obtenu un prix spécial.

Les travaux en cours

- La réalisation du dojo au stade des Blaquières a commencé, pour un achèvement prévu en Juillet 2011.
- Les travaux du nouvel Office de Tourisme, situé en face du parking du village (RD 558) ont également commencé, ils devraient être achevés au second trimestre 2011 pour la saison.

Le nouveau self-service de l'école des Migraniers

Les enfants de l'école des Migraniers ont, pour cette rentrée, pris possession d'un espace totalement rénové : le self-service.

Tout est neuf, les travaux ont redonné de la clarté à cet espace. Plus de 200 repas sont servis chaque jour, chacun a le choix entre deux entrées et deux desserts et deux fois par semaine des repas bios sont proposés, comme à l'école des Blaquières.

Un cuisinier et un commis de la société SOGERES réalisent les repas, ils sont assistés par quatre surveillantes. Le coût de cette rénovation est de 50 000 €.



Mieux informer, mieux communiquer

Les outils de communication dont nous disposons aujourd'hui font partie de notre environnement quotidien, même s'ils sont parfois trop intrusifs, il n'en demeure pas moins qu'ils sont des vecteurs de communication dont l'efficacité n'est pas contestable.

L'objectif que se fixe la commune est de mettre en œuvre ces outils afin de mieux vous informer et de mieux communiquer avec vous, d'où les deux propositions qui suivent :

SYSTEME D'ALERTE PAR SMS

La mairie met en place un système d'alerte aux administrés par SMS. Pour ce faire, nous avons besoin que vous nous communiquiez vos numéros de portable ainsi que vos adresses à Grimaud et/ou de votre résidence principale.

Une première liste nous a été communiquée par France Télécom. Il est bien entendu que ce fichier a été déclaré à la C.N.I.L qui a donné son accord.

Si vous ne souhaitez pas figurer sur cette liste merci de remplir le bulletin figurant en bas.

ECONOMISONS LE PAPIER

Régulièrement la mairie vous adresse des informations, y compris ce bulletin municipal. Le support papier a un coût de plus en plus lourd (impression, routage), sans parler de la consommation de papier et nous n'avons jamais la certitude que nos envois vous parviennent dans des délais raisonnables, voire parfois vous parviennent tout simplement.

C'est pourquoi, si vous le souhaitez, communiquez-nous votre adresse mail, vers laquelle nous vous adresserons les informations municipales.



Me, Mlle, Mr	
Adresse 1	
Adresse 2	
SMS et REPONDEURS	Adresse mail
Ne souhaitent pas figurer dans le fichier <input type="checkbox"/> Faute de réponse de votre part, nous considérerons que vous donnez votre accord pour figurer dans le fichier des « Alertes SMS »	Ne souhaitent pas figurer dans le fichier <input type="checkbox"/>
Souhaitent figurer dans le fichier sous le numéro de portable : Et/ou sous le numéro de fixe suivant :	Souhaitent figurer dans le fichier sous l'adresse mail suivante :

Merci d'écrire très lisiblement.

Retournez ce bulletin à la mairie de Grimaud, cabinet du maire.



Dans le respect et l'application de la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, cette tribune est ouverte aux élus de l'opposition dont les propos n'engagent que la responsabilité et la conviction de leurs auteurs.

■ « Rappel de l'Editorial de Monsieur le Maire de Grimaud dans la Revue Municipale d'Octobre 2008, je cite :

« Respecter les règles »

...il est admis par tous que l'absence de règles est à l'origine de cette tornade dont nous ne connaissons pas encore la conclusion....Rapporté à la toute petite échelle de notre collectivité, de notre communauté de vie, il me semble que le refus des règles et des arbitrages qui s'imposent à une collectivité, et donc aux citoyens, sont aussi susceptibles d'entraîner des dommages nombreux et durables. Mais d'autres "débordements" sont plus pernicious : ainsi notre commune, devant la rarefaction des espaces constructibles "vendeurs" sur le littoral méditerranéen, est devenue au fil des ans une terre de conquête. La conquête se fait parfois à la hussarde. On "interprète" les permis de construire, plus simple encore on n'en demande pas...Je ne suis pas ignorant des lois du marché foncier qui transforment à Grimaud la terre en or, mais que serons-nous dans dix ans, vingt ans, si nous bétonnons toutes nos collines ? Une nouvelle Costa Brava?...Nous le savons bien, toute société qui s'affranchit des règles devient une jungle, je n'accepterai pas cette dérive à Grimaud. Alain Beneditto »

C'est à partir de ces observations que nous avons adressé le 4 juillet 2010, une lettre ouverte à

Monsieur Alain BENEDETTO, Maire de Grimaud : « Monsieur le Maire, quelle ironie oserait-on dire, au moment où nous nous trouvons « englués » dans ce qu'il convient d'appeler avec prudence « l'affaire du permis de construire d'Alain JOYANDET, ex-Secrétaire d'Etat du gouvernement Sarkozy »...où il y a trois acteurs principaux qui participent d'une manière effective à la constitution de ce qui apparait comme une « anomalie » en matière d'urbanisme.

1) Le premier acteur est M. JOYANDET Alain, ex-Secrétaire d'Etat du gouvernement Sarkozy, et propriétaire depuis 2008 d'un vieux mas provençal sur la commune de Grimaud. Monsieur JOYANDET Alain est de surcroît l'ami de M. Alain BENEDETTO, Maire de Grimaud, membre de l'UMP.

2) Le deuxième acteur est Monsieur BOURCY Michel, architecte non DPLG, membre de l'UMP, propriétaire d'une galerie d'art dont il loue les murs au Maire UMP Alain BENEDETTO. C'est dans ses locaux que se trouvait le QG (permanence) de Monsieur Alain BENEDETTO lors des dernières élections municipales de Mars 2008.

3) Le troisième acteur, Monsieur BENEDETTO Alain, Maire UMP de Grimaud ... Chacun de ces acteurs semble avoir « transigé » avec la morale et la législation qui s'applique en matière d'urbanisme. M. JOYANDET Alain donne une procuration à Michel BOURCY, son architecte, le 27 février 2009, pour déposer au nom de la société MTMB une demande de permis de construire en Mairie de Grimaud.

Cette demande semble entachée d'une « fausse » déclaration, Mr JOYANDET précisant que la maison qu'il possède a un étage, c'est-à-dire 2 niveaux et que la surface habitable est de 185 m² alors qu'il n'existait aucun étage et que la surface habitable avait été surévaluée de 76 %, passant de 105 m² à 185 m².

...Michel BOURCY présente une demande de permis de construire auprès du service d'urbanisme de la Mairie de Grimaud, dirigé par Michel BAUC. En février 2009, l'instruction dénonce des anomalies, la police municipale et les fonctionnaires de l'urbanisme, s'étant rendu sur place pour constater les anomalies, et avertissent le Maire Alain BENEDETTO. Nous savons aujourd'hui que le Maire Alain BENEDETTO n'a pas tenu compte de cet état des lieux, et le 22 avril 2009, le Maire a accordé ce permis de construire, sans même le faire passer en commission d'urbanisme. J'ai dénoncé lors du conseil municipal du 28 juin 2010, cette opacité administrative, ce manque de transparence de Monsieur le Maire.

...Le Maire nous aurait-il menti ?

M. Alain BENEDETTO, Maire UMP de Grimaud, est dans cette étrange « affaire » à présent lié avec Mrs JOYANDET et BOURCY, et nous sommes maintenant en présence d'un triumvirat qui va exercer...son « pouvoir » dans une totale opacité administrative. Nous n'apprenons les détails de

tous ces éléments que par voie de presse avant que d'avoir des explications lors de la commission d'urbanisme suivante.... Le lendemain ou sur lendemain, on peut lire dans la presse que Mr JOYANDET retire son permis « pourtant légal » !

Alain BENEDETTO est la personne qui va donc passer outre les deux « anomalies » évoquées ci-dessus.

On peut lui reprocher :

a) d'avoir signé, d'avoir accordé un permis de construire porteur de « sérieuses anomalies » le 22 avril 2009, alors qu'il avait connaissance de ces anomalies (février 2009)

b) d'avoir occulté la commission d'urbanisme qui aurait mis un veto à ce permis de construire

c) Enfin, a-t-il informé le contrôle de légalité de ces anomalies et a-t-il informé les services d'urbanisme de la préfecture du Var ?

Nous ne sommes pas d'accord avec M. Alain BENEDETTO lors de la lecture d'un simple communiqué qui s'achevait par cette phrase, en fin de conseil municipal du 28 juin 2010 : « ce permis aujourd'hui a été retiré par son pétitionnaire, l'affaire est donc close. »

À cette déclaration, nous répondons que nous voulons savoir s'il y a eu un délit en matière d'urbanisme et savoir si des délits de favoritisme et d'auto-rité peuvent être évoqués.

Conclusion : Même si la note d'urbanisme du 19 mai 2009 du directeur du service d'urbanisme de Grimaud, M. Michel BAUC, est postérieure à la signature du permis de construire par le Maire le 22 avril 2009, nous voulons savoir si le délit en matière d'urbanisme est constitué et cela dans une opacité administrative que nous répropons.

On s'interroge pour savoir si M. BENEDETTO a transmis la note du 19 mai 2009 au contrôle de légalité...

Le 22 avril 2009, jour où vous avez signé et accordé ce permis de construire à Monsieur Alain JOYANDET, vous aviez connaissance, Monsieur le Maire, des anomalies qui avaient été commises par Monsieur Michel BOURCY, et il semblerait que vous les ayez couverts pour favoriser un Secrétaire d'Etat. Votre mode de fonctionnement s'est pleinement manifesté dans cette « affaire », ...Le Secrétaire d'Etat concerné par cette « affaire » a jugé que son honneur avait été mis en cause et a démissionné dernièrement du gouvernement de M. Sarkozy.

NOMBREUX SONT LES GRIMAUDOIS QUI ATTENDENT VOS EXPLICATIONS SUR CETTE AFFAIRE...

Nous restons à votre disposition en Mairie (RV au 06 81 36 32 37) ou par E Mail à l'adresse suivante : « generation.avenir@orange.fr »
Docteur Jean Marc ZABERN, Madame Carine ROUX, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Sylvie ASENSIO

■ Sont arrivés parmi nous

- 04.02.2010 Benjamin Roger François KIRSCHNER
 05.02.2010 Jules Franco Guy DE WANDELEER
 08.02.2010 Diego FERREIRA DE SOUSA
 11.02.2010 Cyril Raoul Joseph CANNOVA
 11.02.2010 Louka Guy COLANESI COSTE
 12.02.2010 Bryan GROSSIR LEOUSSIS
 18.02.2010 Aimé Orlando RIMOLA
 05.03.2010 Kily Marie Claude FONTANIE VER-GNAUD
 17.03.2010 Alice Manon Chloé SCHMITT
 14.05.2010 Jules CARPENTIER FANIARD
 17.05.2010 Morgane Jeanne POMARES
 01.06.2010 Camille Frédérique Evelyne Hélène Jacqueline ARGALSKI
 17.06.2010 Léo GROSSIR LEOUSSIS
 05.07.2010 Isaac et Samuel AMOUZOU
 22.07.2010 Lya Marie Madeleine PALMA
 23.07.2010 Lucas et Léo BALDI ALMSTRÖM
 28.07.2010 Louna Aurélie Rachida Bernadette TARDA
 05.08.2010 Albert Vincent Charles LUFTMAN
 09.08.2010 Léo Vincenzo Georges MATHERON
 13.08.2010 Matt Dan BARTUIYI
 19.08.2010 Enzo Johan Achille BOLEAT
 24.08.2010 Andréa Dominique Barbara MOREAU
 03.09.2010 Rose Ida Simone MAYOUSSE

■ Se sont unis

- 11.03.2010 NGOY Bunwing – CHOR Marly
 02.04.2010 CALCAGNI Franck Gilles – GOALABRE Sabrina
 22.04.2010 DOS SANTOS MENDES Lucas – PROTIN Delphine Bernadette
 24.04.2010 FREZIA Daniel Alexandre – LEOUSSIS Catherine Andrée Paulette
 28.04.2010 GALLEANO Flavio – KERSALE Sylvie Marie Françoise
 29.04.2010 CALLEBAUT Walter Frans Maria – DE LANGHE Brigitte Jacqueline Ghislaine

- 15.05.2010 BANET Fabien Georges Bernard – MILLOIS Alexandra
 22.05.2010 FRIEDEL Guillaume Jacques Robert – GALLOIS Anne-Sophie
 05.06.2010 LEMOINE Cédric Jean Claude – LASSALLE Véronique Laure Michèle
 10.06.2010 BRINON Julien Gérald Bernard – de THONEL D'ORGEIX Juliette Marie Capucine
 12.06.2010 LAPLANTE Emmanuel Gilbert – BESANCON Marion Yvonne Edith
 12.06.2010 DEWITTE Philippe – CORGNOLLO Eva Lydia
 12.06.2010 BENSOUSSAN David Jacques – CHARDOT Aurore Jeanne Françoise
 12.06.2010 BRIVET Nicolas Jean Henri – TOUSVERTS Isabelle Eliane Christiane
 18.06.2010 LANZA Vincent Albert Joseph – SEILLON Emilie Laurence Valérie
 19.06.2010 CHOYER Jean Henri Guy – CAZAGNADOU Elodie Fanny Bérengère
 19.06.2010 JOURDAN Patrick François – BRINGAND Frédérique Michèle Suzy
 28.06.2010 JERFEL Fathi – MAHOU Amel
 03.07.2010 ABBES Jamel – KEBIRI Najat
 03.07.2010 DUBREUIL Florian Philippe – KERFAH Jessica Ginette Monique
 08.07.2010 de la MOTTE Christofer Marc – PALMSTIERNIA Filippa Kristana
 08.07.2010 ISCOVESCO Jean Stéphane Jacques Marie Enric – MASSART WEIT Dorothée Marie Bertrande Eliane
 09.07.2010 NAVEAU Julien Marc – DELHOME Sophie Andrée Paulette
 23.07.2010 VANDECASTEELE José Christian Roméo – JOUSSELIN Isabelle Marie Léonie
 31.07.2010 LOUVAT Norbert Didier – MARGUERITE Laure Danièle Maria
 07.08.2010 BELHEDI Imed – CHAREF Nadia
 07.08.2010 RODRIGUES FESTA Arménio – BRONDELLO Céline Marie Monique
 04.09.2010 HIELARD Cédric Didier Pascal – ZAPOLSKI Siegrid Jeanne Stanislaw

- 18.09.2010 BERTHOUD Gérôme Olivier – PEREZ TAPIA Jennifer Wendolyn
 24.09.2010 BLAES Daniel John – BUSSER Alexandra Barbara
 25.09.2010 MAERTE Laurent Jean Albert – GUCCINI Chrystel Delphine
 01.10.2010 MARTIN Roger Yuni – ANDREW Claudine Louise
 02.10.2010 FRACHE Frédéric Christian – LECHEHEB Dalila
 02.10.2010 POMARES Thierry Jean Marie – CARRE Deborah Jacqueline Catherine

■ Nous ont quittés

- 08.02.2010 GORSE Monique Joséphine Eugénie
 08.02.2010 BOUGAUD Solange Marie Louise Joséphine
 02.03.2010 TURNER Cedric Georges
 10.03.2010 PHILIPPEAU Odette Marie
 03.04.2010 VAUCHERET Bernard Nicolas
 03.04.2010 LOZÉ Andrée Marcelle
 04.04.2010 DA SILVA Antonio Manuel
 12.04.2010 MENIER Cédrik Mikael
 16.04.2010 GIRAUD Robert Marius
 26.04.2010 VANESSE Jacques, Arthur
 14.05.2010 GIORDANENGO Constantine
 19.05.2010 ROSA PEDRO Francisco
 19.05.2010 FEITSCH Ernst Herbert Gottlieb
 23.05.2010 MÉRIC Philippe, Michaël
 30.05.2010 LEMAITRE Claude, Pierre, Roger
 31.05.2010 SALVAGE-RICHARD Jean Fernand
 31.05.2010 BASSO Maria Teresa
 18.06.2010 MONTIGNAC Charles Hubert Edmond
 29.06.2010 VIDAL Raymond Gabriel
 23.07.2010 CHABRE Daniel
 31.07.2010 VAN DER STERREN Hendricus Johannes
 01.08.2010 HAY Jean Gaston
 03.08.2010 EPIN Robert
 26.08.2010 PATOUX Suzanne Madeleine
 17.09.2010 VACQUE Doris
 23.09.2010 VON FISCHER BENZON Hans Harald Gustav

GRIMAUD EUROPE RANDONNEE

Mr JELENSPERGER 06 86 41 49 64 - 04 94 56 82 41
claude.jelensperger@wanadoo.fr

BEST CLUB BADMINTON GRIMAUDOIS

Mr LAURE 06 63 26 30 84 - anthony5laure@orange.fr

FOOTBALL CLUB GRIMAUDOIS

Mr VASQUEZ 06 17 64 07 28 - 06 25 27 37 01
fcg@fcgrimaud.fr - www.fcgrimaud.fr

UNION CYCLISTE GRIMAUDOISE

Mr BOURREAU 04 94 54 40 38
ucgrimaud@orange.fr - www.ucgrimaud.fr

ASSOCIATION TENNIS GRIMAUD

Mme MALLARD 06 25 16 04 94 - 04 94 56 31 61
tennisblaquieres@orange.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mme BALESTRA 04 94 43 31 69

CLUB GYMNIQUE DU GOLFE

Mr CONTE 06 25 76 07 60 - 04 94 53 10 51
cgg83@hotmail.fr

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET FUNK JAZZ

Mme ALVAREZ 06 09 99 35 01 - 04 94 43 33 96
dominique.alvarez3@wanadoo.fr

ECURIE AUTOMOBILE DES MAURES

Mr COURCHET 06 26 76 71 84 - 06 22 05 68 42
EADMgrimaud@aol.com

ASSOCIATION SPORTIVE BOWLEURS DU GOLFE-GRIMAUD

Mr BALESTRINO 06 86 96 83 72 - asbg-grimaud@laposte.net

GRIMAUD SHOTOKAN KARATE

Mme BRAZILLIER 06 09 63 45 72 - 04 94 40 30 54
gskarate@wanadoo.fr

BOULE GRIMAUDOISE

Mr MARTINEU 09 64 17 90 36 - francis839@orange.fr

RUGBY GRIMAUD/STE MAXIME

Mr MORA 06 18 91 69 02 - 04 94 43 45 46
RCGSM@orange.fr
www.rugby-club-grimaud-sainte-maxime.fr

ASSOCIATION WHU SHU (Kun Fu et Tai Chi Chuan)

Mme CRUCIANA 06 21 13 09 93 - 04 94 43 30 09
whushu83@free.fr

SOCIETE DE CHASSE "LA GRIMAUDOISE"

Mme CERATO 06 17 75 60 72 - 04 94 43 26 88
lisechasse@orange.fr

BASKET CLUB GRIMAUD/STE MAXIME

Mr GARCIA 06 26 11 48 83

ASSOCIATION RELAX-HARMONIE (Sophtrologie)

Mme FUSTIER 06 19 79 40 73

AIKIDO

Mr TUNG 04 94 43 25 81

JUDO

Mr FOIS 06 20 14 68 87 - 04 94 43 36 62

RELAIS EQUESTRE DE LA MENE

Mme COLANESI 06 11 81 11 32 - contact@rem83.fr

PRO WATER SKI

Mr WHYTE 06 07 67 32 03 - 04 94 79 56 52
sandrine.salmon@nautique-park.fr

Culture

GRIMAUD ANIMATIONS

Mr FARAMIA 06 50 06 53 32 -
grimaud.animation@live.fr

JEUNES GRIMAUDOIS

Mme LE MOAL 06 24 25 15 16 - 04 94 43 23 71

LA BELLE EPOQUE (Club seniors)

Mr VALLET 04 94 56 16 50

PROSCENIUM (Théâtre)

Mme SIFFREDI 06 63 05 48 74 - jpsv4@wanadoo.fr

AU THEATRE CE SOIR

Mr MOLINA 06 10 66 52 93
david.brecourt@hotmail.fr

CARPE DIEM (Théâtre)

M Lattard 06 22 78 41 46 - 04 98 12 66 44
hotel@athenopolis.com

PROSCENIUM (Cours de Musique)

Mr SIFFREDI 06 17 22 33 86 - jpsv4@wanadoo.fr

ART EN CIEL (Chant)

Mr LIZERETTI 06 14 20 40 64 - 04 94 56 17 12

LA FUGUE (Musique)

Mlle LE REBELLER 06 88 90 99 24

LES VOIX DU SOLEIL (Chorale)

Mr SCHIMA 06 09 57 87 93

CLUB PHOTO ET VIDEO

Mr VIGNATI 06 31 25 40 71 - vg52@orange.fr

LES PEINTRES DE GRIMAUD

Mme MITELMANN 06 83 71 29 71 - 04 94 97 38 17
lespeintresdegrimaud@orange.fr

ESCANDIHADO

Mr CERESOLA 04 94 54 45 10

ESCOLO DEI SAMBRO

Mme GIRAUD 04 94 43 21 52

ACADEMIE DES FIFRES ET

TAMBOURS DE PROVENCE
Mr BONNASSE 06 07 01 14 53

GRIMAUD BRIDGE CLUB

Mme MARCHAND 06 48 22 00 98 - 04 94 56 44 94

LA GARDE DU CHÂTEAU (Tarot)

Mr VALLET 04 94 56 16 50

CLUB PHILATELIQUE

Mme PORTE 04 94 01 96 09

SCRABBLE

Mme FRAUDEAU 04 94 43 39 48

YOGA POUR TOUS

Mme BECKER 06 17 07 39 31 - bebec@aliceads.fr

PRATIQUE TRADITIONNELLE DU YOGA

Mr BILLO 06 11 10 66 24
mail@pratique-du-yoga.com
www.pratique-du-yoga.com

ZEN

Mr LALLEMENT 06 29 12 20 01
http://zen-frejus.fr

La vie des associations

Action caritative

CROIX ROUGE

Mme LONG 04 94 56 29 09

DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Mme GHIS 04 94 54 68 01

LIONS CLUB

Mr ZABERN 04 94 49 03 99

RESTOS DU CŒUR

Mme ZACHARY 06 07 46 87 31
04 94 79 50 23 - restogrimaud@voila.fr

SECOURS CATHOLIQUE

Mme THOMAS 06 73 02 04 15

CŒUR ENFANCE (Assistance maternité)

Mme PATRIANI 06 81 30 16 44

Autres

ASSOCIATION BIO-LOGIQUE

Mme REBOUL 04 94 43 20 87
bio-logiques@wanadoo.fr

LES MAL VOYANTS DU GOLFE

MR NAVEZ 06 14 60 60 55 - 04 94 56 30 76
patrick-navez1@club-internet.fr

VAR ASSISTANCE RADIO

Mr FERRERO 06 09 90 32 88

LES COMMERCANTS DE PORT GRIMAUD I

Mr LEFEVRE 06 62 79 83 83 - 04 94 56 24 04

ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR

Col LEPINAY 04 94 96 51 93

AMICALE DES POMPIERS

Mr SALOMON 06 23 89 06 16 - 04 94 55 08 18

SOUVENIR FRANCAIS

Mme HERNOT 04 94 43 34 84

ANCIENS MARINS

Mr BRABANT 04 94 43 27 23

ENTENTE DES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Mr CARLON 04 94 43 22 35

DEFENSE ANIMALE GRIMAUDOISE

Mr SZEGSZARDI 06 83 24 72 54

PANTAILLE DSI (Chiens)

Mme KEYAERTS 06 80 47 80 94
pantailledsi@yahoo.com

BIBLIOTHEQUE

Mme CONDROYER 04 94 43 38 04

à noter sur vos agendas

Novembre

Dimanche 7 Novembre

Fête de la Saint-Hubert. Départ de la procession à 9h30 rue des Anciennes Ecoles. Halte devant la maison de retraite, arrivée Place de l'Eglise pour l'office de 10h30.
- 11h30 Apéritif place de l'église
- 13 h Daube servie salle Beausoleil.

Dimanche 14 Novembre

Soirée musicale salle Beausoleil à 18h « Quatuor Caliente » Voyage au cœur du Tango Nuevo.

Mardi 16 Novembre

Salle Beausoleil à 18h30, conférence organisée par Grimaud-Europe, animée par le Dr Odiot : « La douleur thoracique, le défibrillateur ».

Vendredi 19 Novembre

Salle Beausoleil, à 17h30 rencontre littéraire avec Vartan BERBERIAN

Dimanche 21 Novembre

Salle Beausoleil, à 17h pièce de théâtre d'Eugène Labiche « 37 sous de Mr Montaudon »

Vendredi 26 Novembre

Salle Beausoleil à 18h, conférence présentée par J.F Carle « Autour du travail du peintre »

Samedi 27 Novembre

Salle Beausoleil à 19h30 soirée dansante avec paella organisée par Grimaud Animation.

Mardi 7 Décembre

Salle Beausoleil à 18h Soirée de l'Avent proposée par Grimaud-Europe

Vendredi 10 Décembre

Fête des Lumières de 17h à 20h place Vieille organisée par l'Association des Feux de la Saint Jean et Grimaud Animation.

Samedi 11 Décembre

Course VTT « Les Ruelles de Grimaud ». Deux courses, juniors et seniors, suivies par une « Pasta Party » offerte par l'Union Cycliste Grimaudoise. ...ravitaillement (vin chaud et fruits secs) place Vieille assuré par Grimaud Animation.

Dimanche 19 Décembre

Noël des enfants à 15h place Vieille, spectacle proposé par Grimaud Animation suivi d'une parade dans les rues du village à la recherche du Père Noël et retour place Vieille pour un goûter.
17h30 : Feu d'artifice offert par la commune.

Vendredi 24 Décembre

Messe de Noël à 22h30, suivie de la dégustation des 13 desserts

Vendredi 31 Décembre

Soirée de la Saint Sylvestre, salle Beausoleil, repas avec animation par un DJ organisé par Grimaud Animation.

Décembre



Bulletin municipal d'informations Rédaction et réalisation :
Cabinet du Maire, Mairie de Grimaud (Var).

Crédits photos : Fonds Mairie de Grimaud, Office de Tourisme de Grimaud, Bettina Hörchens

Conception, réalisation : Murmures - Impression Azur communication
Imprimeur labellisé Imprim'vert Dépot légal : 4^e trimestre 2010